



À Madrid, le 9 mai 2019

Jean-Baptiste RIBET, secrétaire SNES-FSU
Espagne

Jean-Michel CHASSAGNE et Claire BREZOT
co-secrétaires SNUipp-FSU Espagne

à Madame la Conseillère Culturelle
Ambassade de France en Espagne

Madame la Conseillère Culturelle,

Certains de nos collègues sont encore ce jour en attente d'une réponse à leur demande de renouvellement de détachement, voire de premier détachement en Espagne. D'autres ont reçu avis défavorable de la part de leur académie d'origine et ont déposé recours, d'autres enfin ont déjà reçu avis défavorable confirmé suite au recours.

La situation est insoutenable, la tension à son comble dans nos équipes et nos établissements, nos collègues obligés de présenter recours ne comprennent pas le peu d'attention portée à leur situation personnelle et familiale. Les personnels enseignants se sentent abandonnés par l'État qui ne respecte pas les engagements qui avaient été avancés par l'Agence suite à la parution de la note de service du BOEN du 13 septembre 2018.

C'est dans ce contexte que le SNES-FSU, SNUipp-FSU Espagne déposent un **préavis de grève pour les jeudi 16 mai et vendredi 17 mai, journée de passation des premières épreuves du bac (ECE)**, sur l'ensemble des établissements du réseau Espagne. Mobilisés depuis plusieurs mois, les personnels du réseau AEFÉ, en particulier en Espagne, ont déjà démontré leur détermination à défendre leurs droits de choisir ou non le principe de mobilité qui leur est actuellement imposé. Ils continuent à se battre pour stopper cette machine bureaucratique qui ne semble pas vouloir tenir compte des situations humaines et des réalités et spécificités du statut de "résident".

Nous demandons pour le réseau d'enseignement français à l'étranger:

- l'arrêt immédiat de la vague de refus de renouvellement de détachement pour les enseignants résidents déjà en place ;
- l'arrêt des refus de détachement pour les personnels nouvellement recrutés sur des postes vacants, pouvant conduire au gel de ces postes voire à leur fermeture ;
- le retour à une garantie d'emploi pour les personnels installés durablement dans les pays, passant par l'abandon de la limitation du détachement dans le temps.

Nous demandons en particulier que des réponses claires et favorables soient apportées par le MENJ dans des délais rapides à nos collègues en attente et en souffrance.

À défaut de celles-ci, nous serons au regret de poursuivre le mouvement en juin de manière reductible.

Nous vous prions de croire, Madame la Conseillère Culturelle, en l'assurance de nos sincères salutations.

Jean-Michel CHASSAGNE

Claire BREZOT

Jean-Baptiste RIBET